

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA POSSONNIERE**

SEANCE DU 5 JUIN 2026

CONVOCACTION : 29 mai 2026
ENVOI DES DOCUMENTS DE TRAVAIL : 29 mai 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS ÉLUS : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 21
QUORUM DE L'ASSEMBLEE : 12
NOMBRE DE VOTANTS : 22 (21 présents + 1 pouvoir)

L'an deux mil vingt-six, le cinq du mois de juin, à dix-neuf heures trente les membres du Conseil Municipal de la commune de LA POSSONNIERE se sont réunis à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal de LA POSSONNIERE sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. Julien RAVARY, Maire ;

M. Cédric LESAGE, Mme Béatrice MECHIN, M. Maël MESSAOUDI, Mme Sylvie MARGOTTIN, M. Dominique FAYOLA, Mme Charlotte GRIMAUULT, adjoints ;
 Mme Nathalie PICHARD, M. Camille JEANNEAU, conseillers délégués ;

M. Guy PERRET de la Roëre, Mme Anaïg GANDON, Mme Kania ALI-LEGRAND, M. Jacques GENEVOIS, M. Alexandre BRANDT-KASPER, M. Laurent BOUDAUD, M. Gildas BURY, M. Ludovic GROSBOIS, Mme Stéphanie MEO, Mme Jessica LEMAIRE, Mme Annabelle MASBOU, Mme Claire PAPIN-STAMMOSE, M. Laurent PIERRAT-BONNEVAL, Mme Aziliz JOUAN, conseillers.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Annabelle MASBOU.

Assistait en outre à la réunion : Mme Aude MIDY, secrétaire générale.

Absents : Mme Aziliz JOUAN.

Pouvoirs : Mme Claire PAPIN STAMMOSE donne pouvoir à M. Julien RAVARY.

Approbation du compte-rendu de la séance du 5 mai 2026 : le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2026-06-001 – ECO-DELEGUES-AMBASSADEURS : PRESENTATION DES PROJETS

Monsieur le Maire accueille les Eco-délégués Ambassadeurs de l'école des Goganes et invite Mme Bernadette BEAUPÈRE et M. Cédric LESAGE à prendre la parole. Il remercie Mme Bernadette BEAUPÈRE d'avoir accepté de continuer d'accompagner le groupe jusqu'à leur fin de mandat à la rentrée prochaine.

C'est le 4^{ème} mandat des Eco-délégués Ambassadeurs qui viennent traditionnellement chaque année présenter leurs projets. Le groupe s'est réuni une fois par mois et les enfants ont participé aux commémorations et événements sur la commune (vœux, Sainte-Barbe...).

Un diaporama est présenté qui retrace les projets réalisés et en cours. Cette année une publication dans le Posson de Mai a été produite, consistant en un encart de 4 pages (communication des jeunes pour les jeunes, Eco-délégués, école, associations sportives et culturelles...). Les Eco-délégués font part de leur souhait de conserver une place dans le Posson du printemps pour s'inscrire dans la durée, de même ils souhaitent conserver leur participation à la crêpes party du mois de juin pour les personnes âgées. Ils sont prêts à faire le lien avec l'équipe de l'an prochain.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **PREND acte de la présentation des projets des Eco-délégués Ambassadeurs de l'école des Goganes.**

2026-06-002 – VIE INTERCOMMUNALE : INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jacques GENEVOIS président de la CCLLA qui présente un diaporama sur l'organisation de la CCLLA pour cette nouvelle mandature (commissions et groupes de travail, fréquence...). Des réunions d'information sont proposées aux nouveaux élus cet automne afin de leur permettre d'appréhender les missions exercées par la CCLLA et les compétences qui lui ont été déléguées. Les représentants communaux dans les commissions et groupes de travail pourront ainsi être désignés en suivant.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **PREND acte de ces informations concernant la CCLLA.**

2026-06-003 - VIE COMMUNALE : SUIVI DES PROJETS EN COURS

Monsieur le Maire expose :

Cœur de village : le cabinet dentaire a été livré aux dentistes qui doivent maintenant procéder aux travaux d'aménagement, l'ouverture est prévue en juillet. L'aménagement des bornes pour les véhicules électriques est en cours sur le parking de la Supérette, avec un petit retard avec Enedis pour le raccordement.

L'entreprise Colas va intervenir pour les enrobés semaine 24 pour la rue de la mairie, rue de Landeronde et rue Joséphine Baker (pour la partie face au Ponton, la voirie du lotissement sera réalisée par le lotisseur lorsque les maisons seront achevées).

Inauguration Cœur de village : journée du 12 septembre (présentation des différents temps et mobilisation des élus).

Eglise : la cloche a été réinstallée, les 3 cadrans des horloges donnent l'heure. Des élus ont visité ce vendredi matin les ateliers de la société Bodet à Trémentines. Un état descriptif de la restauration va être transmis par les établissements Bodet.

Lotissements :

Jardins de Bel Air : les locataires ont investi les maisons mi-mai. Les travaux de mise en conformité sont réalisés, la rétrocession des voiries et réseaux va pouvoir être prononcée sous réserve de validation du service compétent de la CCLLA.

Projet aménagement rue de Coulaines : proposé par le BE voirie de la CCLLA : document en PJ, l'ensemble de l'assemblée valide le lancement de ce projet d'aménagement de sécurité (galette franchissable à la sortie du lotissement, marquage de 5 places de stationnement, repositionnement du stop).

PLU :

Réunions du groupe de travail : 4 juin journée, exploration du territoire communal pour identifier les demandes de changements de destination de certains bâtiments (une trentaine). 11 juin 14h, travail sur le règlement du PLU. Arrêt de projet fin année 2026. Ensuite en 2027 analyse des documents par les services de l'état et enquête publique.

Parcours historique : projet de continuer avec l'aide de HCLM, les lieux proposés :

1) La Croix de Bel-air sur parcours de la Loire à vélo, 2) La Mairie, 3) L'église Saint-Jacques, 4) La gare/sa place, 5) Ancienne gendarmerie, dans le respect du budget alloué au budget 2026 soit 2000 €.

Les sites qui n'ont pas été retenus par la commission : sur le chemin des Vergers focus sur maison La Mesnie, le château De Romain. Pour 2027 ou 2028 : Moulin de la Roche.

Pour rappel chaque panneau a un QR code qui renvoie à une fiche détaillée sur le site internet communal (avec une traduction en anglais).

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **PREND ACTE de cette présentation.**

2026-06-004 – VIE COMMUNALE : SUIVI DU TRAVAIL DES COMMISSIONS

Culture : 19 mai, bilan des animations passée d'Un été à La Posso, étés 2023, 2024, 2025 : l'objectif était de créer du lien social et de faciliter la mise en place d'animations estivales par les associations communales, les propriétaires de lieux qui le souhaitent. Pour les habitants et les vacanciers sur la commune. Un très bon accueil du public, peut-être un peu d'entre-soi pour les animations surtout « privées » ; plus de diversité aux animations municipales et HCLM. Un très bon retour aussi du côté des organisateurs. A permis de faire connaître des lieux et des personnes (ex GINKO), de rendre visible les associations. Cependant pour la collectivité, il est à noter pour les élus un grand investissement en temps pour la gestion du matériel et la mise en place du calendrier (parfois plusieurs propositions le même jour).

En 2026 : année en pause pour les élus, le relais est pris par un collectif d'habitants « Les arts au jardin ». Celui-ci est constitué de propriétaires de lieux qui souhaitent mettre en place des animations cet été 2026, pour faire le trait d'union entre 2025 et 2027. La commission culture a rencontré le collectif le 21 avril 2026, et a considéré qu'il était sans doute souhaitable de ne pas rester un été sans animations. La mairie prend en charge de façon exceptionnelle la SACEM concernant les spectacles proposés par le collectif cet été 2026, et participera à la

communication sur ces spectacles (Posson à paraître début juin, panneau lumineux, mais pas de prêt de matériel et pas de référence à « un été à La Posso »).

La commission culture propose de continuer « un été à La Posso » et de revoir le process de préparation, la mise en place de l'organisation, le calendrier ...

Projet de réorganisation de l'espace dans la médiathèque : rencontre avec Cécile de Pontfarcy, bibliothécaire qui a travaillé l'an dernier avec le groupe de bénévoles sur l'identification des besoins pour améliorer le service de lecture publique.

La commission culture souhaite soutenir des résidences sur la commune et développer une politique culturelle pour la jeunesse. La commission souhaite faire un état des lieux technique pour le théâtre, et mettre en place un règlement d'utilisation pour les associations utilisatrices, et notamment l'utilisation de la régie (formation à prévoir).

Demande d'ateliers d'anglais pour les enfants à la médiathèque, voir faisabilité et les conditions auprès de la bibliothèque anglophone d'Angers.

La chouette du café philo a été enlevée au début des travaux = où la mettre lorsque les travaux de Cœur de village seront terminés ?

Prochaine commission le 9 juin

Enfance, jeunesse, ALAE : vendredi 22 mai 9h, tarifs et règlement ALAE pour l'année 2026-2027. Point de la réorganisation autour de la jeunesse notamment autour du bâtiment de la barre sud. Question des camps cet été, beaucoup d'enfants sont en liste d'attente sur la commune, des solutions sont en recherche pour donner satisfaction.

Inscriptions pour 2026-2027 mardi 16 juin à la mairie. Fête de l'ALAE vendredi 12 juin au Ponton.

Sports : jeudi 4 juin 18h30 présentation de l'étude du CAUE sur l'évolution du complexe sportif au vu des besoins exprimés et de l'état des lieux des structures existantes. Question des chemins de randonnées (voir lien avec l'évaluation qui a été réalisée par la CCLLA). Le jeu sera installé mi-juin.

Bien vivre ensemble : 16 juin point sur les locatifs, le portage de repas, réflexion sur une rencontre avec la population pour recueillir les besoins, organisation de Noël ensemble, logements seniors.

Cadre de vie, aménagement : 28 mai

Point sur les travaux, découverte du planning des récurrents service commun, optimisation des contrats d'électricité avec le SIEM, passages piétons devant l'école des Goganes.

Projets : terrasse Ponton, remise en état salle des marronniers, projet badge accès bâtiments, remplacement chauffe-eau solaire camping, relamping médiathèque (dans le cadre du projet de réaménagement en lien avec commission culture).

Date de commission mensuelle = dernier jeudi du mois à 19h sauf juillet et décembre.

Information Commission environnement, citoyenneté proximité : 27 mai

Etat des lieux de l'existant boucle verte/itinéraire Loire à vélo, point de blocage sur la boucle allée René Guy Cadou et Tertre Huet (dureté foncière), liaison CCLLA avec la gare, tronçon

RD111 Roche Bourdeau (désenclavement/coûts), liaison vers l'EHPAD question technique. Rencontre référente durabilité etc. de la maison de santé. Transmission des éléments de programme.

Amélioration de la lutte pics de chaleur : étude bâtiments, fiche action : étude de l'environnement, état des lieux.

Le bureau du lundi 1^{er} juin a décidé de mettre en place des actions à court et moyen terme (à court terme : achats de ventilateurs, mise en place de canisses sur les casquette des classes de la maternelle, à moyen terme : devis climatisation une salle par école, à moyen et long terme : la commission environnement réfléchit à des actions pérennes végétalisation des cours d'écoles, protections des bâtiments, à la rentrée de septembre : rencontre avec les directions des 3 écoles pour mise en place d'un plan canicule en commun). 24 juin tour en vélo 18h30.

Finances : la première commission finances sera en juin.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **PREND ACTE de cette présentation.**

2026-06-005 : ALAE : TARIFS 2026-2027

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Maël MESSAOUDI qui expose :

La commission enfance jeunesse ALAE a étudié une proposition d'évolution des tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2026-2027 en tenant compte des coûts de services de l'année 2025, de l'évolution de la convention d'objectifs de la FOL 49. Il explique aussi que la Caisse d'allocation familiales a souhaité moduler les tranches de quotient 1 et 2, et demande à ce que les tarifs appliqués respectent certains critères. Par ailleurs après l'analyse de la cartographie du quotient familial des familles utilisatrices, la commission propose de rajouter deux tranches de quotient familial, ce qui modifie les tranches 5 et 6., et porte à 8 les tranches de quotient familial.

Quotient Familial		Restaurant Scolaire tarif par repas		AEP 1/4h		Accueil mercredi et vacances				Club jeunes	
						journée	1/2 journée sans repas	journée	1/2 journée sans repas	Adhésion annuelle	Activités
		pour info 2025-2026	proposition 2026-2027	pour info 2025-2026	proposition 2026-2027						
Tranche 1	< 600	3,35 €	3,45 €	0,39 €	0,35 €	6,65 €	5,70 €	6,85 €	5,85 €	25,00 €	tarif transmis selon les activités proposées
Tranche 2	601-850	3,45 €	3,55 €	0,39 €	0,40 €	12,70 €	9,25 €	12,00 €	6,00 €		
Tranche 3	851-1000	3,90 €	4,00 €	0,44 €	0,45 €	16,40 €	0,46 €	16,90 €	12,40 €		
Tranche 4	1001-1250	4,20 €	4,30 €	0,47 €	0,48 €	17,15 €	12,60 €	17,65 €	13,00 €		
Tranche 5	1251-1500	4,40 €	4,50 €	0,55 €	0,56 €	18,15 €	13,50 €	18,70 €	13,90 €		
Tranche 6	1501-1700	4,40 €	4,60 €	0,61 €	0,58 €	18,85 €	14,25 €	19,40 €	14,65 €		
Tranche 7	1701-2000	4,40 €	4,70 €	0,61 €	0,60 €	18,85 €	14,25 €	19,60 €	14,85 €		
Tranche 8	> 2001	4,40 €	4,80 €	0,61 €	0,62 €	18,85 €	14,25 €	19,80 €	15,05 €		
Commune extérieure		5,10 €	5,20 €	tableau spécifique pour les communes extérieures hors convention							

Pour l'ensemble des services (AEP - mercredis - vacances), conventionné ou non, pénalité en cas de retard au-delà de l'heure de fermeture	15,00 €
Pour l'accueil périscolaire matin et soir, en cas de réservation sans présence effective, participation forfaitaire au coût de service	1,04 €
Pour l'AEP matin/soir, l'utilisation sans réservation entrainera une majoration par 1/4 d'heure de	0,20 €
Pour le restaurant scolaire, l'utilisation sans réservation entrainera une majoration de	+ 50%

*Communes conventionnées : Saint-Léger-de-Linières, Saint-Martin-du-Fouilloux, Savennières, Saint-Georges-sur-Loire, Champtocé, Saint-Germain des Prés.

Quotient Familial		COMMUNES HORS CONVENTION			
		mercredi et vacances			
		pour info 2025-2026		proposition 2026-2027	
		Journée		Journée	
Tranche 1	< 600	17,25 €		12,00 €	
Tranche 2	601-850	23,35 €		12,00 €	
Tranche 3	851-1000	27,00 €		27,80 €	
Tranche 4	1001-1250	27,75 €	pas de demi-journée	28,60 €	pas de demi-journée
Tranche 5	1251-1500	28,75 €		29,60 €	
Tranche 6	1501-1700	29,45 €		30,35 €	
Tranche 7	1701-2000	29,45 €		30,55 €	
Tranche 8	> 2001	29,45 €		30,75 €	

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- ADOPTE la nouvelle grille tarifaire proposée ci-dessus pour l'année scolaire 2026-2027,
- DIT que deux nouvelles tranches de quotient familial sont mises en place comme décrit dans le tableau ci-dessus (7 et 8),
- AUTORISE le maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

2026-06-006 – ALAE : REGLEMENT INTERIEUR 2026-2027

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Maël MESSAOUDI qui expose :

La commission enfance jeunesse ALAE propose une actualisation du règlement intérieur pour les services de l'accueil de loisirs associés à l'école, avec les nouveaux tarifs pour l'année 2026-2027, et des modifications mineures et portant sur des compléments d'information.

Le mardi 16 juin se tiendra une permanence pour les inscriptions, en mairie de 16h à 18h.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **ADOpte l'actualisation du règlement intérieur de l'ALAE pour l'année scolaire 2026-2027 (document en annexe).**

2026-06-007 – FINANCES : DM N°2 AJUSTEMENT DES CREDITS

Monsieur le Maire expose :

Des ajustements sont nécessaires en ce qui concerne la ventilation des montants votés au budget prévisionnel 2026 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
COMPTE	OBJET	MONTANT
CHAPITRE 011	Charges à caractère général	
6068	fournitures non stockées	- 69 253,00 €
CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	
65748	subvention (Le Quartet)	200,00 €
65748	ajustement CPO FOL	42 062,00 €
CHAPITRE 014	Atténuation de produits	
739211	Attribution de compensation	17 105,00 €
73928	Autre (ADS 2025)	9 886,00 €
TOTAL		0,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
COMPTE	OBJET	MONTANT
CHAPITRE 21	Immobilisations	
21848-op 114	équipements téléphonie+réfrigérateur	8 500,00 €
21848-op 160	meublier scolaire 1 classe	4 100,00 €
2313-op 186	cœur de bourg	- 12 600,00 €
TOTAL		0,00 €
TOTAL DEPENSES fonctionnement et investissement		0,00 €

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 telle qu'elle a été présentée ci-dessus,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.

2026-06-008 : CAMPING : MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR

Monsieur le Maire expose :

Suite à l'élection du conseil municipal le règlement intérieur du camping doit être mise à jour. Il n'a pas été effectué de modification majeure. (Document en annexe).

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **VALIDE** la mise à jour du règlement du camping telle qu'elle vient d'être présentée
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.

2026-06-009 : URBANISME : RETROCESSION DES VOIRIES ET RESEAUX LOTISSEMENT HAMEAU DE LA CROIX PICARD

Monsieur le Maire expose :

Le lotissement privé le Hameau de la Croix Picard construit en 2008, n'a à ce jour pas pu bénéficier de la rétrocession de sa voirie et de ses réseaux dans la mesure où ces travaux n'ont jamais été aboutis. Les propriétaires soucieux de régulariser cette situation qui dure depuis de nombreuses années se sont constitués en association et souhaitent mener à bien la finalisation des travaux. Une rencontre a récemment été organisée en mairie avec le concours des services compétents de la CCLLA. Les propriétaires demandent alors à la commune de bien vouloir se prononcer sur la possibilité d'envisager une rétrocession à l'issue de la mise à niveau exigée au préalable.

L'assemblée est invitée à se prononcer.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **ACCEPTE** d'envisager le principe de la rétrocession des voiries et réseaux du lotissement privé du Hameau de la Croix Picard,
- **DIT** qu'une convention d'accord de principe avant travaux sera signée conjointement avec les services de la CCLLA,
- **PRECISE** que la signature de la convention de rétrocession finale ne pourra avoir lieu qu'après validation des travaux réalisés par la collectivité et la CCLLA,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire afférent à la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

Décision du Maire sur délégation du Conseil Municipal

M. le Maire rend compte des délégations qui lui ont été confiées dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et vu la délibération n°2020-032 en date du 28 mai 2020 lui notifiant ses délégations par le Conseil Municipal.

Droit de préemption concernant les biens suivants :

M. le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il a renoncé au droit de préemption de la commune pour les Déclarations d'Intention d'Aliéner au motif que ces biens ne représentent pas d'intérêt pour la collectivité :

- ✓ 6, rue de Bel Air,
Réf Cadastrales D1965, D2411 – superficie 699m² et de 127.05m² bâtis
- ✓ 20, rue Odette Rousseau Balési,
Réf Cadastrales D431 – superficie de 431m² et de 113m² bâtis
- ✓ 9 bis, route de L'Alleud,
Réf Cadastrales D2301, D2302 – superficie de 958m² et de 124.32m² bâtis
- ✓ 43, route de L'Alleud,
Réf Cadastrales A2322, A3084, A3082, A3083, A2942 – superficie de 1141m² et de 80m² bâtis
- ✓ 21, avenue de la Gare,
Réf Cadastrales D783 – superficie de 925m² et 160m² bâtis
- ✓ 6, hameau de la Croix Picard,
Réf Cadastrales E511 – superficie de 804m² et de 114m² bâtis
- ✓ 5, allée Jacques Brel,
Réf Cadastrales D2400, D1844 – superficie de 1120m² et de 1245 m² bâtis

Question de la gestion des pics de chaleur : le bureau municipal du 1^{er} juin a acté plusieurs niveaux d'intervention :

Court terme = approvisionnement de 2 ventilateurs par classe pour parer au plus pressé (il y en a déjà en maternelle, l'école des Goganes sera approvisionnée cette semaine). Et nous prévoyons la pose de canisses sur les casquettes des classes de la maternelle (dès que possible) / La ventilation des bâtiments est faite tôt le matin par les équipes de ménage qui décalent leurs horaires en accord avec les équipes enseignantes (déjà en cours).

Moyen terme = engagement d'un travail des élus et services techniques pour établir des devis pour des stores bannes pour la maternelle, ainsi qu'une étude pour poser des ventilateurs de plafonds plats (les classiques ne sont pas adaptés), et une étude pour la mise en place d'une pièce climatisée par école et autres bâtiments pour lequel ce serait nécessaire (Ponton ?). Une réflexion de fonds est engagée sur la pertinence et sur la faisabilité.

Long terme = re-végétalisation des cours d'écoles, ventilation de nuit et autres dispositifs complémentaires, audit pour trouver les meilleures solutions pérennes et efficaces.

A la rentrée de septembre = travail avec les directions d'écoles pour mettre en place une procédure canicule qu'on définit ensemble, température alerte etc. (et voir ce qu'il est possible de faire vis-à-vis de l'éducation nationale = adaptation des horaires ? ...), infos sur stockage et mise à disposition du matériel.

Tour de table :

Fête du port 6 et 7 juin, samedi après-midi fête foraine, feu d'artifice le soir, dimanche défilé voitures et vide grenier.

Le 13 juin le Nouveau théâtre Populaire à 18h, Château de l'Alleud. Pour les réservations passer par le site du NTP.

13 et 14 juin : weekend des créateurs d'ateliers et ateliers.

13 juin journée mondiale du tricot, Tricot Thé à la Gabarre.

14 juin théâtre dans le jardin de Stéphanie Méo.

19 juin : 17h inauguration des travaux atelier d'affûtage.

Le 20 juin fête de la musique au Ponton avec les associations locales.

21 juin = fête du vélo et fête de la musique sur la Grand Prée, événement organisé par Anjou Tourisme.

Du 29 juin au 3 juillet : Semaine sans voiture organisée par l'association « Changeons de braquet », le parking de l'école sera banalisé la journée pour les animations proposées par l'association. Les parents des écoles seront invités à venir en vélo ou à se stationner sur le parking du stade. L'association prendra en charge les vélos des enfants entre le Ponton et l'école.

3 juillet 18h remise de médaille de la jeunesse et des sports avant le conseil

A la maison de retraite un aménagement a été réalisé par les élèves du Lycée du Fresne, il sera inauguré prochainement.

Invitation œuvre éphémère de Saint-Georges-sur-Loire

Table de tennis de table offerte au club jeunes livrée sous le préau de la barre sud.

Des élus ont visité les services techniques à Saint-Georges vendredi 29 mai, ils ont reçu un très bon accueil, très intéressant, permet de mieux comprendre le fonctionnement.

Plan canicule activé au niveau du CCAS la semaine dernière.

Inventaire des arbres remarqués = souhait de le relancer, point au prochain conseil.

Réseau les élus pour agir de l'ADEME, accompagner les élus sur les points de tension écologique.

Heure de fin du Conseil Municipal : 22h45

Prochain conseil municipal vendredi 3 juillet à 20h

Liste des délibérations prises lors de la séance du 5 juin 2026 :

2026-06-001 – ECO-DELEGUES-AMBASSADEURS : PRESENTATION DES PROJETS.....	75
2026-06-002 – VIE INTERCOMMUNALE : INFORMATIONS DIVERSES.....	76
2026-06-003 - VIE COMMUNALE : SUIVI DES PROJETS EN COURS.....	76
2026-06-004 – VIE COMMUNALE : SUIVI DU TRAVAIL DES COMMISSIONS.....	77
2026-06-005 : ALAE : TARIFS 2026-2027	79
2026-06-006 – ALAE : REGLEMENT INTERIEUR 2026-2027	81
2026-06-007 – FINANCES : DM N°2 AJUSTEMENT DES CREDITS.....	81
2026-06-008 : CAMPING : MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR	82
2026-06-009 : URBANISME : RETROCESSION DES VOIRIES ET RESEAUX LOTISSEMENT HAMEAU DE LA CROIX PICARD	82
QUESTIONS DIVERSES.....	83

Le Maire,
Monsieur Julien RAVARY

La secrétaire de séance,
Madame Annabelle MASBOU



